

AIP - Travail de fin d'études

SOB3003 - NRHN_

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier en gestion des ressources humaines - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 16		VOLUME HORAIRE 86 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Christine MATHY	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Mélanie DEOM Debora FANARA Luc FRANQUIN Guy MARX Christine MATHY

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Gestion des Ressources Humaines	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre le fonctionnement global de l'organisation et le contexte dans lequel elle évolue
- Gérer des situations en administration du personnel soit « interpréter, produire et appliquer dans les délais et selon les formes exigées toutes les opérations et tous les documents prévus dans la législation ; informer sur la législation relative à l'administration du personnel et répondre aux questions qui s'y rapportent ; gérer les rémunérations en fonction des possibilités de l'organisation et de la légalité »
- Gérer les compétences de l'organisation soit « procurer les effectifs nécessaires et compétents en fonction du développement de l'organisation et de la légalité »
- Gérer le bien-être des travailleurs soit « promouvoir des conditions de travail stimulantes, un climat social de qualité et le respect des partenaires sociaux »
- Gérer des projets soit « concevoir, conduire et évaluer des projets ou des études RH »
- Intégrer dans les actions RH les aspects financiers et les indicateurs de gestion
- Intégrer dans ses réflexions et actions des dimensions éthiques y compris la responsabilité sociale de l'organisation
- Établir une relation et une communication professionnelle au niveau collectif et/ou individuel avec les parties prenantes internes et externes de l'organisation
- Utiliser activement une langue (Anglais ou Néerlandais ou Allemand) en communication orale et écrite nuancée dans le cadre de situations diversifiées de la vie sociale et professionnelle au sein d'une organisation et plus particulièrement dans le département RH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Méthodologie des Sciences Humaines appliquée au TFE

Cette activité s'associe à la supervision assurée par le conseiller T.F.E. afin de rendre l'étudiant autonome dans la réalisation du T.F.E.

Elle vise à appliquer la démarche méthodologique des sciences humaines au TFE en aidant l'étudiant à :

- Définir un objet de travail conforme aux exigences du T.F.E.
- Construire un cadre théorique de référence (problématiser son objet)
- Faire les choix méthodologiques adéquats
- Collecter et analyser les données requises
- Maîtriser les exigences de forme relative à la rédaction du T.F.E.

Travail de fin d'études

L'étudiant.e doit démontrer ses capacités à :

Critères d'évaluation de l'écrit

- Circonscrire un problème pertinent dans le champ de la gestion des ressources humaines.
- Utiliser une littérature appropriée et ciblée pour éclairer le cadre théorique et l'analyse.

- Observer une logique de raisonnement structurée, claire et explicite.
- Utiliser une méthodologie de recherche appropriée et rigoureuse
- Analyser les résultats de façon exhaustive et en faisant preuve d'esprit critique.
- Emettre des propositions argumentées, réalistes, créatives et adaptées.
- Tirer des conclusions qui permettent d'avoir une vision synthétique des résultats obtenus et qui mettent en évidence l'apport du travail.
- Respecter les règles d'orthographe, de style, de présentation et l'utilisation d'un vocabulaire professionnel. Respecter les normes APA pour la bibliographie et la citation des références utilisées.

Critères de l'évaluation de la défense orale

- Exposer de façon claire et rigoureuse : présentation du projet, des méthodes d'investigation, des résultats et des propositions et/ou constats.
- Répondre de façon pertinente aux questions posées ;
- Clarifier les interrogations relevées dans le texte écrit ;
- Se laisser interpellé ;
- Argumenter ;
- Observer une distance critique.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Concevoir et conduire un travail de fin d'études en gestion des ressources humaines en définissant une problématique, en analysant des données et en défendant des propositions argumentées.

CONTENU

Méthodologie des Sciences Humaines appliquée au TFE

Ensemble de séances qui abordent les préoccupations des étudiants quant aux différentes capacités à mobiliser dans leur T.F.E au travers de notamment:

- réactualisations théoriques
- exercices pratiques
- propositions de lectures

Travail de fin d'études

Écrit

Introduction

Développement :

- Présentation de l'organisation et de la méthodologie
- Présentation du projet et du développement du projet
- Phases de développement du projet
- Propositions

Conclusion

Annexes

Bibliographie

Table des matières

Oral

Description de l'organisation

Présentation de l'objet d'étude, de la méthodologie utilisée et développement des résultats et de la conclusion du travail.

Il est conseillé à l'étudiant.e d'utiliser un support écrit, visuel (tableaux, PowerPoint...).

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ARHN30031-MSHG3 — Méthodologie des Sciences Humaines appliquée au TFE	Les PWP et autres références données au cours
ARHN30032-TFER3 — Travail de fin d'études	Le Dossier TFE

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ARHN30031-MSHG3 — Méthodologie des Sciences Humaines appliquée au TFE	12 h	français	français
ARHN30032-TFER3 — Travail de fin d'études	74 h	français	français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ARHN30031-MSHG3 — Méthodologie des Sciences Humaines appliquée au TFE	exposés lectures préparation exercices pratiques feed-back échanges et discussion
ARHN30032-TFER3 — Travail de fin d'études	Encadrement du TFE 1. Le conseiller TFE Le conseiller TFE encadre la démarche générale de construction du TFE et soutient l'étudiant.e dans le développement des compétences visées. Chaque étudiant.e rencontre individuellement ou collectivement son conseiller TFE. 2. L'activité d'apprentissage « Méthodologie des sciences humaines appliquée au TFE » pour aider l'étudiant.e à appliquer la démarche méthodologique des sciences humaines au TFE 3. L'atelier TFE pour analyser la logique de construction du TFE et faire le point sur l'état d'avancement du travail.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

À définir

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN30031-MSHG3 — Méthodologie des Sciences Humaines appliquée au TFE	La participation à cette activité est obligatoire mais ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative. Elle doit aboutir à l'avancement de l'étudiant dans le projet de travail qu'il soumet régulièrement à son conseiller de T.F.E.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN30032-TFER3 — Travail de fin d'études	Travaux — Février - Juin : 40 % écrit et 60 % oral — pondération : 100 % Travaux — Deuxième session : 40 % écrit et 60 % oral — pondération : 100 % Évaluation du travail écrit — 40 % • Lecteur : 20 points • Conseiller TFE : 20 points Évaluation de la défense orale — 60 % • Lecteur : 10 points • Conseiller TFE : 10 points • Président : 20 points • Assesseur : 20 points TOTAL 100 points Un échec dans l'UE AIP Travail de fin d'études n'est jamais validé par le jury de délibération.
MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.	